

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 22 octobre à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 15 octobre 2019.

Etaient présents : Mesdames : Joëlle BARIL, Arlette CORNU, Frédérique DELAHAYE, Delphine FALIGANT, Cindy HABOURDIN, Sophie MICHEL, Andrée QUENIART, Roseline RENSY, Valérie SADOWSKI.

Messieurs : Maurice BECQ, Michel BOYER, Claude CARPENTIER, Jean-Marc DELSERT, Michel DHAUSSY, Pascal HAINAUT, Guillaume SNAET, Gilles VERSCHUEREN.

Pouvoir : M Daniel DUCHATEAU à M Gilles VERSCHUEREN

Madame Sophie MICHEL est élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 20 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

LE DECLASSEMENT DE LA RUE DES FUSILLES ET DES RESISTANTS ET DE LA RUE EMILE BASLY

Le Conseil Départemental propose le déclassement de deux voies : la rue des Fusillés et des Résistants (213 mètres) et la rue Emile Basly (1083 mètres).

Ces rues n'ont plus aucun intérêt à rester départementales. Adopté à l'unanimité.

Si le Conseil Municipal accepte ces déclassements, deux solutions sont possibles :

- Soit les routes sont refaites par le Conseil Départemental avant d'être déclassées (procédure de déclassement classique);
- Soit elles sont déclassées et la commune reçoit une enveloppe financière correspondant au montant estimatif des travaux (procédure de déclassement avec soulte).

Il est proposé de retenir le principe de la soulte avec une enveloppe financière de 150 000€. Adopté à l'unanimité.

LES QUESTIONS DIVERSES

La demande de subvention de l'APEI

L'APEI « les papillons blancs » sollicite une subvention.

Pour rappel, 100€ ont été alloués en 2008, 2011 et 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention d'un montant de 100€ pour l'année 2019.

La campagne betteravière

Dans le cadre du commencement de la campagne betteravière 2019/2020, la sucrerie de Lillers organise une rencontre avec les élus jeudi 24 octobre à 16h30.

Les élus qui souhaitent y participer doivent s'inscrire rapidement.

Les travaux d'abattage du canal d'Aire

De la mi-octobre à la mi-novembre, des travaux d'abattage d'arbres situés en rive gauche du canal seront réalisés (de l'amont de l'écluse de Cuinchy au pont des Crêtes).

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Flandres Artois Paysage. Ils permettront notamment d'accéder aux berges pour en évaluer l'état de dégradation et les travaux de restauration à entreprendre du fait de la présence à proximité de la ligne SNCF.

-Madame Frédérique DELAHAYE s'inquiète de la mousse qui se propage sur le pont. Monsieur le Maire explique que le nettoyage du pont est une tâche complexe pour le Conseil Départemental dans la mesure où il faut récupérer les eaux afin qu'elles ne se répandent pas dans le canal.

-Monsieur le Maire rappelle aux élus la réunion du lendemain sur le bilan du repas de l'amitié et celle du surlendemain pour la préparation de la cérémonie du 11 novembre.

Séance levée à 19h15.

La secrétaire de séance,



Sophie MICHEL